

INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte

Mettez-vous en sécurité.

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.

FRÉQUENCE France Bleu :Mhz

FRÉQUENCE France Info :Mhz

FRÉQUENCE France Inter :Mhz

(à compléter)

FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :

.....Mhz

(à compléter)

N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.

Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

